

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOURET

Séance du **jeudi 6 avril 2023**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	11

Date de convocation :
31 mars 2023

OBJET DE LA DELIBERATION
Vote Budget Principal 2023

L'an deux mille vingt trois
et le six du mois d'avril à 20 heures 30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Monsieur ISSALYS Gabriel.

Présents 11 : Mesdames BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte, LE CAM
Laurence, GAYRARD Pauline.
Messieurs BOUSQUET Guillaume, CAPELLE Florent, CARLES Laurent,
CASTANIER Fernand, FONTAINE Hubert, PRADELS Laurent, ISSALYS
Gabriel

Absents excusés 3 : Mme LAVERNHE Céline, Mme LESTRADE Sylvie, M.
COSTES Jean-Michel

Secrétaire : M. CARLES Laurent assisté de Mme COSTES Marie-Hélène,
secrétaire de mairie.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget principal
pour 2023, qui s'équilibre de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	431 993.50	431 993.50	
Investissement	Reste à réaliser 2022	158 291.00	2 324.00
	Résultat antérieur reporté -Investissement		200 463.20
	Affectation du résultat 1068		144 385.27
	Inscriptions BP 2023	339 839.97	150 958.50
	Total	498 130.97	498 130.97
TOTAL	930 124.47	930 124.47	

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture par voie
dématérialisée le :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses
membres présents :

- Approuve le BP 2023- budget principal tel que présenté et
annexé à la délibération,
- Autorise M. le Maire à signer toute pièce relative à ce
budget.

Fait et délibéré à Mouret, les jours, mois et an susdits ;
Ont signé au registre tous les conseillers présents.

Le Maire,
Gabriel ISSALYS